

C2**DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES**

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

ÉCRIT sur 50

Durée totale : 5 h 30

A. Résumé et Commentaire /20 - Durée : 2h30*Dictionnaire français unilingue autorisé pour cette épreuve uniquement.*

Le texte proposé sera de caractère général.

Si le candidat choisit le programme Institutions Européennes lors de son inscription, il se verra alors proposer un texte d'intérêt européen.

a. Résumé /10

Le candidat est invité à proposer un résumé du texte en le réduisant au quart de sa longueur ($\pm 10\%$), en dégagant la structure logique.

b. Commentaire /10

Le candidat choisira le commentaire libre portant sur la totalité du texte ou le commentaire sur une phrase soulignée (± 300 mots).

La qualité de l'expression linguistique sera prise en considération à hauteur de 4 points.

B. Littérature /20 - Durée : 2h00

Le candidat répond à l'une des deux questions portant sur le programme de littérature.

Il s'agit d'une composition rédigée et argumentée, où le candidat manifestera une bonne connaissance des œuvres intégrales (minimum 300 mots).

La qualité de l'expression linguistique sera prise en considération à hauteur de 6 points.

C. Traduction /10 - Durée : 1h00**Traduction dans la langue choisie au moment de l'inscription.***L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Le candidat doit montrer qu'il est apte à traduire en étant fidèle au sens et en respectant le niveau de langue. Cette épreuve doit permettre d'évaluer les connaissances grammaticales et lexicales du candidat.

Version /5 : le candidat traduira un texte français à caractère littéraire ou culturel de 150 à 200 mots environ.

Thème /5 : traduction de cinq phrases de la langue choisie en langue française.

Épreuve orale / 50

Durée totale : 1 h 00

Littérature et civilisation

L'évaluation se fondera sur la connaissance du programme de littérature et de civilisation sur lequel s'appuiera la réflexion. Il sera tenu compte de la qualité de l'interprétation, du jugement critique, de l'aptitude à développer des perspectives, de la justesse et de la correction de l'expression pour évaluer les compétences linguistiques.

a. Littérature /25

Temps de préparation : 15 minutes - **Temps de passage** : 15 minutes

Le candidat se verra proposer un extrait d'une vingtaine de lignes d'une des 2 œuvres du programme de littérature. Il devra, après lecture à voix haute, le présenter, le situer dans l'ensemble de l'œuvre, en expliquer le contenu narratif, sans négliger les traits stylistiques majeurs. L'épreuve est assortie d'un entretien.

b. Civilisation /25

Temps de préparation : 15 minutes - **Temps de passage** : 15 minutes

Le candidat présentera un document en rapport avec le programme de civilisation. Il manifestera sa compréhension du contenu du texte, le commentera en mettant en relief les traits culturels français spécifiques. En conclusion, il devra donner son point de vue personnel et comparer les informations contenues dans le document avec son contexte culturel maternel. L'épreuve est assortie d'un entretien.

Admission conditionnelle : les candidats au Diplôme de langue et littérature françaises C2 doivent avoir subi avec succès les épreuves du Certificat pratique de langue française C1 ou être titulaire du DALF C1 (à titre exceptionnel, une dispense peut être accordée).

L'admission est prononcée à 50/100.

Une note inférieure à 4/20 aux épreuves écrites, à 2/10 à l'épreuve de traduction et à 10/50 à l'épreuve orale est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.

Durée totale des épreuves écrites et orales : 6 h 30